

Le commerce du pastel à travers les Pyrénées aragonaises au bas Moyen Âge

Sandra de la Torre gonzalo, Guillermo Tomás Faci

Citer ce document / Cite this document :

Torre gonzalo Sandra de la, Tomás Faci Guillermo. Le commerce du pastel à travers les Pyrénées aragonaises au bas Moyen Âge. In: Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 132, N°309-310, 2020. Retour au Pays de cocagne. Nouvelles perspectives sur l'histoire du pastel languedocien (XIIIe-XVIIIe siècle) pp. 107-127;

doi : <https://doi.org/10.3406/anami.2020.9021>;

https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_2020_num_132_309_9021;

Fichier pdf généré le 20/02/2024

Zusammenfassung

In seiner grundlegenden Studie zeigte Gilles Caster bereits in den 60er wie sich das Handelsnetz des Toulouser Pastel auf die gesamte iberische und besonders über das Königreich Aragonien ausgeweitet hat. Später wurde dass im 16. und im 17. Jh. eine aktive Handelsroute für diesen Rohstoff Südfrankreichs über den Port de Benasque nach Saragossa führte. Dieser schlägt vor, auch den Handel über den Pyrenäen vor dieser Zeit zu untersuchen. Informationen dazu stammen aus den Zollregistern des Königreichs in der Mitte 15. Jh. Weiteres Quellenmaterial bilden die notariellen Quellen Aragoniens. erkennt welchen gesellschaftlichen und wirtschaftlichen Einfluss der Handel die Pyrenäen in der europäischen Vormoderne hatte.

Resumen

El estudio clásico de Gilles Caster de mediados del siglo XX dejó ver que las de comercialización del pastel tolosano se extendían por toda la Península y, más concretamente, alcanzaban el reino de Aragón. Posteriores trabajos mostraron que en los siglos XVI y XVII existió una activa vía de exportación de materia prima desde el Midi francés hasta Zaragoza a través del puerto de Nuestra intervención analiza los precedentes de este flujo comercial La información extraída de los registros aduaneros del reino de mediados del XV, unida a las noticias recuperadas fundamentalmente de los protocolos aragoneses, permite completar la imagen de los intercambios entre el sur de y el norte de la Península Ibérica, y su impacto social y económico a ambos la frontera pirenaica en la Europa premoderna.

Résumé

L'étude classique de Gilles Caster au milieu du XXe siècle a montré que les réseaux de commercialisation du pastel toulousain s'étendaient à toute la péninsule ibérique et plus précisément au royaume d'Aragon. Des travaux ultérieurs ont montré qu'aux XVIe et XVIIe siècles il existait une voie active pour l'exportation de cette matière première du Midi français vers Saragosse par le port de Benasque. Cette contribution analyse les précédents de ce flux commercial transpyrénéen. Les informations extraites des registres des douanes du royaume au milieu du XVe siècle, ainsi que les informations récupérées principalement dans les protocoles notariés aragonais, permettent de compléter le tableau des échanges entre le sud de la France et le nord de la péninsule ibérique, et de leur impact social et économique de part et d'autre de la frontière pyrénéenne dans l'Europe pré-moderne.

Abstract

The classic study of Gilles Caster in the middle of the 20th century showed that the marketing networks of Toulouse pastel extended to the whole Iberian Peninsula and more precisely to the Kingdom of Aragon. Later works showed that in the 16th and 17th centuries, there was an active route for the export of this raw material from South of France to Zaragoza through the port of Benasque. This contribution the precedents of this trans-Pyreanean trade flow. The information extracted from kingdom's customs registers in the middle of the 15th century, together with the recovered mainly from Aragonese notarial protocols, completes the picture trade between the south of France and the north of the Iberian Peninsula, and its and economic impact on both sides of the Pyrenean border in Early Modern Europe.

Sandra DE LA TORRE GONZALO* et Guillermo TOMÁS FACI**

LE COMMERCE DU PASTEL À TRAVERS LES PYRÉNÉES ARAGONAISES AU BAS MOYEN ÂGE¹

Malgré l'obstacle orographique que constituent les Pyrénées, c'est un fait bien connu que les deux versants du massif ont entretenu des relations politiques, sociales et économiques fluides sans interruption pendant tout le Moyen Âge, bien loin de

* Universidad del País Vasco UPV-EHU ; sandra.delatorre@ehu.eus

** Universidad de Zaragoza ; guitofa@gmail.com

1. Ce travail a été réalisé dans le cadre des projets compétitifs de recherche *De la Lucha de Bandos a la Hidalguía Universal : transformaciones sociales, políticas e ideológicas en el País Vasco (ss. XIV-XV)* (HAR2017-83980-P) et *DECA. Dinámicas del Estado en la Corona de Aragón en los siglos XIV-XV. Sociedad política, culturas del poder y comunicación en el reino de Aragón en una perspectiva comparada* (PGC2018-097683-B100) et s'inscrit dans les lignes de recherche du Grupo de Investigación de Referencia CEMA. Principales abréviations utilisées : ACA : Archivo de la Corona de Aragón; AHCNZ : Archivo Histórico del Colegio Notarial de Zaragoza ; ADPZ : Archivo de la Diputación Provincial de Zaragoza; AHCB : Arxiu Històric de la Ciutat de Barcelona. Les mesures mentionnées dans cet article sont les suivantes : 1 charge toulousaine = 80 kg (environ); elle était utilisée dans le transport terrestre (CASTER [G.], *Le commerce du pastel et de l'épicerie à Toulouse de 1450 environ à 1561*, Toulouse, Privat, 1962, p. 24). 1 charge aragonaise = 151,56 kg. 1 charge = 3 quintaux = 12 arrobes = 144 livres (LARA IZQUIERDO [P.], *Sistema aragonés de pesos y medidas : la metrología histórica aragonesa y sus relaciones con la castellana*, Saragosse, Guara, 1984, p. 196-197). 1 charge de laine (transport terrestre) = 1 sac (transport fluvial) = 10-11 arrobes (SESMA MUÑOZ [J. A.], *Revolución comercial y cambio social. Aragón y el mundo mediterráneo (siglos XIV-XV). Estudios reunidos por J. Ángel García de Cortázar y Carlos Laliena*, Saragosse, Prensas de la Universidad de Zaragoza, 2013, p. 351). Pour ce qui est des monnaies, 1 livre aragonaise = 20 sous = 240 deniers. Le florin d'or d'Aragon (3,49 g et 18 k à partir de 1365) équivalait à 10 sous de Jaca entre 1350 et 1450.

Sandra de la Torre Gonzalo est diplômée en histoire de l'art (2006) et histoire (2009), et possède un doctorat d'histoire médiévale (2016) de l'université de Saragosse. Elle est auteure de *Construir el paisaje : hábitat disperso en el Maestrazgo turolense de la Edad Media* (2012), et *Grandes mercaderes de la Corona de Aragón en la Baja Edad Media. Zaragoza y sus mayores fortunas mercantiles, 1380-1430* (2018). Elle a été attachée aux universités de Saragosse et du Pays basque, et collabore avec le Grupo de Referencia CEMA du gouvernement d'Aragon depuis 2009.

Guillermo Tomás Faci est diplômé en histoire (2007) et possède un doctorat d'histoire médiévale (2013) de l'université de Saragosse. Il est auteur de *Montañas, comunidades y cambio social en el Pirineo medieval. Ribagorza en los siglos X-XIV* (2016), et de *El aragonés medieval. Lengua y Estado en el reino de Aragón* (2020). Il est archiviste et collabore avec le Grupo de Referencia CEMA du gouvernement d'Aragon depuis 2009.

l'imperméabilisation de la frontière qui s'est progressivement instaurée au cours des époques moderne et contemporaine. La révolution commerciale qui eut lieu dans les sociétés occidentales entre les XIII^e et XV^e siècles a renforcé les liens entre les deux versants, avec pour conséquence l'intensification de la circulation d'attelages de bêtes de somme charriant des marchandises dans les cols de haute montagne, l'amélioration des infrastructures routières (chemins, cols, auberges, etc.) et la participation à ces dynamiques économiques de différents groupes sociaux, qui se firent concurrence pour en tirer le meilleur profit.

Les produits avec une origine géographique bien délimitée, comme le pastel, sont particulièrement utiles pour constater que le massif montagneux, même si son influence dans les systèmes de distribution est un fait, ne parvenait pas à fracturer les espaces commerciaux. L'existence d'une production spécialisée dans la fleur de pastel dans la région de Toulouse, la demande de teintures de la part de l'industrie textile aragonaise et la proximité géographique convergèrent au cours des premières décennies du XV^e siècle pour créer un flux commercial transpyrénéen stable, qui, bien qu'encore modeste à cette époque, devait connaître une croissance inexorable au début de l'âge moderne. L'importance économique de cette marchandise explique la création d'une route spécialisée dans son transport, depuis les zones de production de Toulouse vers Saragosse, centre de consommation et nœud de redistribution, à travers le col de Benasque.

Ce travail a pour but d'analyser les premières phases de développement du commerce du pastel toulousain en Aragon, entre la fin du XIV^e et le début du XVI^e siècle, en prenant comme base documentaire deux types de sources (les registres douaniers aragonais du milieu du XV^e siècle et les archives notariales de Saragosse), en association avec d'autres sources moins importantes (inventaires de péages, registres de la Chancellerie royale)². Ces données ont été soumises ensuite à une analyse prosopographique et quantitative afin de pouvoir fournir les éléments que nous présentons ici³.

Le point de départ de notre étude est bien évidemment Gilles Caster, qui démontra que les réseaux de commercialisation du pastel toulousain s'étendaient à travers toute la péninsule Ibérique et particulièrement dans le royaume d'Aragon⁴. En ce

2. Les possibilités d'une analyse sur ces sources douanières ont déjà été exposées il y a deux décennies : SESMA MUÑOZ (J. A.), « Transformación social y revolución comercial en Aragón durante la Baja Edad Media », dans *Revolución comercial...*, op. cit., p. 43-94.

3. Plusieurs projets scientifiques menés au sein de l'université de Saragosse ont eu pour objet ces dernières années l'étude du développement économique du royaume d'Aragon à la fin du Moyen Âge. Voir certains résultats dans SESMA MUÑOZ (J. A.) et LALIENA CORBERA (C.) (dir.), *Crecimiento económico y formación de los mercados en Aragón en la Edad Media (1200-1350)*, Saragosse, Grupo de Investigación de Excelencia CEMA, 2009 ; LALIENA CORBERA (C.) et LAFUENTE GÓMEZ (M.) (dir.), *Una economía integrada. Comercio, instituciones y mercados en Aragón, 1300-1500*, Saragosse, Grupo de Investigación Consolidado CEMA, 2012 ; et Id., *Consumo, comercio y transformaciones culturales en la Baja Edad Media : Aragón, siglos XIV-XV*, Saragosse, Grupo de Investigación Consolidado CEMA, 2016. Pour un parcours historiographique dans l'ensemble de la Couronne d'Aragon, voir LALIENA CORBERA (C.), « ¿ Una edad de oro ? Transformaciones económicas en la Corona de Aragón en el siglo XV », dans IRADIEL (P.) et coll. (dir.), *Identidades urbanas. Corona de Aragón-Italia*, Saragosse, Prensas de la Universidad de Zaragoza, 2016, p. 17-43.

4. CASTER (G.), *Le commerce du pastel...*, op. cit.

qui concerne ce territoire, on signalera que Gilles Caster prête une certaine attention au commerce transpyrénéen avec l'Aragon au cours des premières décennies qu'il étudie (1450-1480), mais son intérêt se porte ensuite plutôt sur les grandes compagnies castillanes (essentiellement établies à Burgos), sur lesquelles se sont focalisées les recherches, ainsi que sur la relation du grand capital avec le pastel toulousain⁵.

Le second historien est Pablo Desportes, chercheur à l'université de Saragosse, qui dans sa thèse (1996) a abordé l'industrie textile de cette ville, et d'une manière plus succincte a analysé les voies d'approvisionnement des matières premières en étudiant les archives notariales⁶. Il a démontré ainsi qu'au cours des XVI^e et XVII^e siècles, il existait une voie active d'exportation de pastel du Midi français vers Saragosse dans laquelle intervenaient de grandes compagnies au capital mixte aragonais-toulousain, autres que celles étudiées par Caster. Dans son travail il affirme aussi que ce produit était transporté à travers une route bien définie, celle du col de Benasque, dans les Pyrénées centrales⁷.

À ces travaux s'ajoutent ceux dans lesquels le pastel fait l'objet d'approches plus générales. Son évocation est récurrente lorsqu'il est question de la présence d'étrangers sur le territoire aragonais⁸, en particulier quand le plus grand poids des opérateurs français coïncide avec une importance accrue du commerce de cette matière première, et aussi lorsque sont abordés plus particulièrement les échanges transfrontaliers⁹.

Les origines du commerce du pastel en Aragon (1350-1450) : le rôle des routes maritimes

À la fin du XIII^e siècle, le royaume d'Aragon entreprend un processus de transformation politique et sociale qui débouche sur une reconversion économique portant

5. Sur ces grandes sociétés, voir CASADO ALONSO (H.), « La gestion d'une entreprise de commercialisation du pastel toulousain au début du XVI^e siècle », *Annales du Midi*, 236, 2001, p. 457-479.

6. DESPORTES BIELSA (P.), *La industria textil en Zaragoza en el siglo XVI*, Saragosse, Institución Fernando el Católico, 1999.

7. Il y a peu de références à Saragosse dans l'historiographie des routes commerciales continentales : BRUMONT (F.), « De Laval à Saragosse, un axe peu connu du commerce des toiles au XVI^e siècle », dans *VIII Congreso de la Asociación Española de Historia Económica*, Saint-Jacques-de-Compostelle, 2005 [disponible sur http://www.usc.es/estaticos/congresos/histec05/b24_brumont.pdf]. Et cela en dépit des études qui ont démontré l'ancienneté de relations économiques continues d'un côté et de l'autre des Pyrénées : TUCOO-CHALA (P.), « Les relations économiques entre le Béarn et les pays de la Couronne d'Aragon (XIII^e-XV^e siècle) », *Bulletin philologique et historique*, 1958, p. 115-136.

8. NAVARRO ESPINACH (G.), « Italianos, franceses y alemanes en la Zaragoza de los Reyes Católicos (1479-1516) », dans IRADIEL (P.) et coll. (dir.), *Identidades urbanas...*, op. cit., p. 245-262.

9. NAVARRO ESPINACH (G.), « El comercio de materias primas entre Aragón y Francia en los siglos XV-XVI », *Il mercato delle materie prime*, 3 : *Gli attori e l'organizzazione del mercato*, Venise, 2015. Nos remerciements à G. Navarro qui nous a permis de lire ce manuscrit en préparation, qui se base sur les données issues des procédures judiciaires de l'époque des Rois catholiques. D'autres éléments, concernant une époque postérieure, sont présentés dans GÓMEZ ZORRAQUINO (J. I.), « El comercio transpirenaico y las redes mercantiles en Aragón en la Edad Moderna. Balance de las investigaciones », dans MINOZ (J.-M.) et POUJADE (P.) (dir.), *Circulation des marchandises et réseaux commerciaux dans les Pyrénées (XIII^e-XIX^e siècle)*, Toulouse, PUM, coll. « Méridiennes », 2005, p. 161-178.

ses fruits au XV^e siècle¹⁰. Une fois le fléau de la peste noire passé, cette région intérieure se présente comme un espace producteur de matières premières (pour les industries et l'alimentation) et un centre de distribution de marchandises qui profite de sa situation géographique et politique privilégiée. Un puissant secteur commercial s'y constitue, composé d'autochtones et d'étrangers, qui entre dans son apogée au début du XV^e siècle¹¹.

Le développement du commerce du pastel est né du besoin qu'avaient les producteurs de tissus de s'approvisionner en teintures pour faire face à l'augmentation de la consommation et à un changement dans les goûts, ce qui rendit indispensable une adaptation technique¹². Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, l'Aragon suivait le modèle d'activité industrielle et commerciale d'autres centres économiques occidentaux, mais à une moindre échelle¹³. Au cours de cette période, les archives notariales de Saragosse font état de la création d'associations ou de compagnies entre particuliers pour l'approvisionnement en matières premières et le développement de l'activité de teinture des draps¹⁴. C'est le cas du contrat public rédigé en 1372 pour le marchand Pere Sijena et le maître teinturier de Saragosse Bernat Fabre¹⁵. Ce dernier travaillait avec un atelier qui ne pouvait pas fournir suffisamment de matières

10. Voir une explication détaillée de ce phénomène dans LALIENA CORBERA (C.), « Transformación social y revolución comercial en Aragón : treinta años de investigación », dans LALIENA CORBERA (C.) et LAFUENTE GÓMEZ (M.) (dir.), *Una economía integrada...*, op. cit., p. 13-68.

11. Les études sur les élites urbaines aragonaises de cette époque le laissent entrevoir : IRANZO MUÑO (M. T.), *Élites políticas y gobierno urbano en Huesca en la Edad Media*, Huesca, Ayuntamiento de Huesca, 2005 ; MAINÉ BURGUETE (E.), *Ciudadanos honrados de Zaragoza. La oligarquía zaragozana en la Baja Edad Media (1370-1410)*, Saragosse, Grupo de Investigación de Excelencia CEMA, 2006 ; LOZANO GRACIA (S.), *Las elites en la ciudad de Zaragoza a mediados del siglo XV. La aplicación del método prosopográfico en el estudio de la sociedad*, Zaragoza, 2008 [thèse doctorale disponible sur <https://zaguan.unizar.es/record/7400>] ; DE LA TORRE GONZALO (S.), *Grandes mercaderes de la Corona de Aragón en la Baja Edad Media : Zaragoza y sus mayores fortunas mercantiles 1380-1430*, Madrid, Editorial CSIC, 2018.

12. Concernant la demande de draps d'importation à Saragosse, voir le cas des marchands juifs : BLASCO MARTÍNEZ (A.), « Los judíos de Zaragoza y el comercio de paños (siglo XIV) », dans *El món urbà a la Corona d'Aragó del 1137 als decrets de Nova Planta*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2003, vol. 1, p. 223-240. Pour l'utilisation du pastel dans la teinture de tissus, il n'existe pas d'étude sur la capitale aragonaise, c'est pourquoi nous devons faire appel, à titre indicatif, à la production textile de Cocentaina, dans le royaume de Valence, où 70 % des teintures dépendaient de ce produit dans la seconde moitié du XV^e siècle (avec quatre teintures disponibles à l'époque) : LLIBRE ESCRIG (J. A.), *Industria textil y crecimiento regional : la Vall d'Albaida y el Comtat en el siglo XV*, Valence, Universitat de València, 2014, p. 143 et 197. Pour les pourcentages d'utilisation voir aussi : IRADIEL MURUGARREN (P.), *Evolución de la industria textil castellana en los siglos XIII-XVI : factores de desarrollo, organización y costes de la producción manufacturera en Cuenca*, Salamanque, Universidad de Salamanca, 1974, p. 180.

13. SESMA MUÑOZ (J. A.), « Rasgos precapitalistas en la organización industrial aragonesa (siglo XV) », *Medievalia*, 10, 1992, p. 387-402 ; NAVARRO ESPINACH (G.), « La política de desarrollo de las manufacturas textiles en la Corona de Aragón », dans TANZINI (L.) et TOGNETTI (S.) (dir.), *Il governo dell'economia. Italia e Penisola Iberica nel basso Medioevo*, Roma, Viella, 2014, p. 285-308.

14. Pour une caractérisation de la capitale aragonaise, voir LALIENA CORBERA (C.), « Saragossa, capital medieval del regne d'Aragó », *Afers : fulls de recerca i pensament*, 80-81, 2015, p. 83-111.

15. AHPNZ, Sancho Martínez de la Peira, 74 (1372), f^{os} 215-216v^o et f^o 222v^o-223.

premières, ce qui le conduisit à s'adresser à Sijena pour s'approvisionner en pastel, *roya* (rouge ou jaune), et d'autres matières nécessaires pour ses affaires.

L'importance de l'industrie textile aragonaise justifiait donc en elle-même l'entrée dans le pays de grandes quantités de substances tinctoriales et mordantes¹⁶, impliquant une nécessaire collaboration entre marchands et fabricants de tissus. En cette fin du XIV^e siècle, les Aragonais s'impliquèrent par ailleurs dans les flux du commerce international pour agir directement et sans intermédiaires sur les marchés. C'est dans cette optique que l'on voit agir par exemple le Saragossan Juan Donsancho. Grâce à une lettre remise par le roi d'Aragon au roi de Castille en 1383, on sait que ce marchand, alors le plus important du royaume, envoya à Bristol dix tonneaux de pastel (et une balle de safran catalan) dans un navire qui fut capturé au large de Bayonne¹⁷. Ces navires revenaient sans doute chargés des draps très prisés du nord de l'Europe que de grands opérateurs du royaume d'Aragon, comme Donsancho, pouvaient placer sur les circuits de consommation les plus exclusifs de Saragosse et de la cour royale de Barcelone. Cette route, avec deux escales importantes à Oloron et Saragosse¹⁸, était médiatisée par des opérateurs béarnais, qui jouissaient d'un traitement privilégié sur les terres du roi d'Aragon¹⁹.

Rien n'est dit sur l'origine de ce pastel réexporté (ni sur celui utilisé dans l'industrie de Saragosse), mais il existe un consensus historiographique pour considérer le

16. Au XIV^e siècle, l'activité des opérateurs aragonais qui offraient des tissus bruts à des centres manufacturiers catalans comme Gérone est déjà documentée : GUILLERÉ (C.), *Girona al segle XIV*, Barcelone, L'Abadia de Montserrat, 1994, vol. II, p. 396.

17. ACA, Real Cancillería, registro 1275, f^{os} 186-186v (24/V/1383). Cît. de LA TORRE (S.), *La elite mercantil y financiera de Zaragoza en el primer tercio del siglo XV (1380-1430)*, Zaragoza, 2016, p. 526-531 et 550-551 [thèse de doctorat disponible sur <https://zaguan.unizar.es/record/48292>]. Ces dix tonneaux contiendraient une moyenne de 15 « balles » de 4 « sacs » (*cabas*) et demi (100 kilos), comme l'indique Gilles Caster pour le commerce du pastel à Londres : CASTER (G.), *Le commerce du pastel...*, *op. cit.*, p. 25.

18. BARRAQUE (J.-P.), « Entre Béarn et Aragon, les espaces commerciaux d'Oloron et de Saragosse », dans GARCÍA (J. F.), FREJ (L. M.) et NAVARRO (P.) (dir.), *El espacio en la Edad Media, Actas Congresos Transpyrenalia*, 2008, Fundación Uncastillo, p. 30-44. Il existe de nombreuses références aux draps anglais importés par des commerçants juifs de Saragosse, par le biais d'intermédiaires béarnais qui les introduisaient par Bayonne : BLASCO MARTÍNEZ (A.), « Judíos zaragozanos comerciantes de tejidos en el siglo XIV : anotaciones biográficas », *Acta historica et archaeologica mediaevalia*, 26, 2005, p. 587-612 (p. 588, 590-592, 608).

19. Voir l'explication des connexions commerciales entre le Béarn et le Haut-Aragon dans LALIENA CORBERA (C.), « El comercio bilateral entre Béarn y Aragón durante el siglo XV y la circulación de la moneda jaquesa en el Sur de Francia », dans LALIENA CORBERA (C.) et LAFUENTE GÓMEZ (M.) (dir.), *Consumo, comercio y transformaciones...*, *op. cit.*, p. 211-232, ainsi que la présentation de deux marchands béarnais importants dans DIAGO HERNANDO (M.), « Los hombres de negocios bearneses en la Corona de Aragón durante la segunda mitad del siglo XIV : el ejemplo de Juan Mercet », *Aragón en la Edad Media*, 17, 2003, p. 131-166, et MAINÉ BURGUETE (E.), « Negocio y familia a caballo de los Pirineos. Mercaderes bearneses en Aragón a finales de la Edad Media », dans LALIENA CORBERA (C.) et LAFUENTE GÓMEZ (M.) (dir.), *Una economía integrada...*, *op. cit.*, p. 389-407. Une recherche sommaire dans les archives notariales de la ville de Jaca (conservées à l'Archivo Histórico Provincial de Huesca), où bon nombre des agents qui opéraient entre Saragosse et Oloron avaient leur résidence, n'a donné aucune référence au commerce ou à la consommation de pastel.

XV^e siècle comme celui de l'apogée du pastel italien. Les recherches sur la chronologie et l'orientation des exportations du pastel toulousain démontrent pourtant l'existence de relations très actives avec la Couronne d'Aragon et sa capacité à accaparer une importante part de marché²⁰. À cette information isolée du marchand Juan Donsancho parlant d'importation et d'exportation de pastel, s'ajoutent, cinquante ans plus tard, celles liées aux opérations de la compagnie de Joan de Torralba²¹. En 1430, la société transporta, apparemment entre Venise et les Flandres, un total de 85 sacs de cette matière première²². De Venise également, l'année suivante et à bord d'un navire commandé par Joan dal Buch, furent envoyés 56 sacs (28 charges environ)²³, et en 1433 de Pise 11 *saquets* furent expédiés à bord d'un bateau castillan²⁴.

Cette concurrence toscane et lombarde confirme le rôle de la façade méditerranéenne dans les échanges de pastel à la fin du Moyen Âge²⁵. Le pastel italien était transporté jusqu'aux ports de Barcelone et Valence au travers d'opérateurs génois et toscans, ce qui n'empêchait pas les acheteurs de la péninsule de s'approvisionner directement sur place²⁶. De fait, des compagnies génoises comme les Panigarola

20. Plus de 3 000 sacs de pastel partaient chaque année du port de Narbonne, un trafic qui occupait plus du quart de la capacité des navires en 1403-1406 : LARGUIER (G.), « Narbonne et la voie méditerranéenne du pastel (XV^e-XVII^e siècle) », *Annales du Midi*, 222, 1998, p. 149-167. Sur ces contacts, voir BRUMONT (F.), « La géographie du commerce des draps à Toulouse au milieu du XVI^e siècle », *Annales du Midi*, 236, 2001, p. 497-508, et PINTO (A.), « Les sources notariales, miroir des cycles d'exportation du pastel languedocien en Roussillon et dans le nord-est de la Catalogne (XIV^e siècle-premier quart du XV^e siècle) », *ibid.*, p. 423-455.

21. L'importance de cette compagnie, formée de Catalans et d'Aragonais afin d'opérer sur les marchés internationaux, a déjà été remarquée par DEL TREPPO (M.), *Els mercaders catalans i l'expansió de la Corona catalano-aragonesa*, Barcelona, Curial, 1976 (p. 475).

22. Dans un des livres de comptabilité de la compagnie, une note évoque la dette envers Roberto Alibrandi, agent vénitien, de 92 ducats 8 sous 3 deniers (345 livres environ) pour le coût du dédouanement des sacs : ANC1-960-T-703 (1430-1432), f° 84 et papier volant n° 26, f° 3. Le registre indique que le même navire emportait aussi vers la Flandre du papier et du poivre. Ces informations proviennent de la thèse de doctorat de María VIU FANDOS, *La compañía de Joan de Torralba y Juan de Manariello (Barcelona-Zaragoza, 1430-1434)*, université de Saragosse, 2019 [disponible sur <https://zaguan.unizar.es/record/79306>].

23. À cette occasion, les frais furent de 283 ducats et 2 sous (équivalant à peu près à 200 livres barcelonaises) : ANC1-960-T-703 (1430-1432), papier volant n° 40.

24. Le Saragossan Juan Esparter, envoyé dans la ville toscane, fut chargé d'embarquer le pastel, ce qui coûta 47 florins 11 sous et 9 deniers : *ibid.*, f° 46. Pour ce qui est de l'identité de ces opérateurs, voir VIU FANDOS (M.), « Información y estrategias comerciales en la Corona de Aragón. La correspondencia de la compañía Torralba (1430-1432) », dans LALIENA CORBERA (C.) et LAFUENTE GÓMEZ (M.) (dir.), *Consumo, comercio y transformaciones, op. cit.*, p. 125-146 (p. 134-136).

25. La compagnie Datini envoyait de grandes quantités de pastel italien à Valence : IGUAL LUIS (D.), « Le marché du pastel dans la Valence médiévale », dans CARDON (D.) et MÜLLEROTT (H.) (dir.), *Pastel, indigo et autres plantes tinctoriales*, Amstadt, 1995-1998, p. 115-120. De fait, il s'agissait-là du principal produit exporté de Gênes vers la Couronne d'Aragon : ROMESTÁN (G.), « À propos du commerce des draps dans la péninsule Ibérique au Moyen Âge : les marchands languedociens dans le royaume de Valence pendant la première moitié du XIV^e siècle », *Bulletin philologique et historique*, 1969, p. 115-192.

26. CARRÈRE (C.), *Barcelone : centre économique à l'époque des difficultés, 1380-1462*, Paris, Mouton, 1967, p. 462-470. Les acheteurs des 244 transactions impliquant du pastel que David Igual recense pour la seconde moitié du XV^e siècle à Valence provenaient dans sept cas de lo-

avaient des employés détachés à Saragosse qui commerçaient le pastel au milieu du XV^e siècle, alors qu'au cours des décennies précédentes c'étaient des marchands saragossans qui se chargeaient de le faire venir de Barcelone en utilisant la voie fluviale de l'Èbre²⁷, comme on peut le voir dans la procuration notariale donnée par Marcos Santacruz en 1394 à des commis pour qu'ils prennent en charge en son nom le mordant (et d'autres marchandises) qu'il avait acheté et qui se trouvait dans le port fluvial d'Escatrón, en provenance de Tortosa²⁸.

Les archives notariales de Saragosse, quant à elles, fournissent des informations sur le volume de cette matière tinctoriale qui restait dans la capitale aragonaise et la valeur à laquelle elle était cotée. En 1400, Pericó Ortós, habitant de Besalú et commis du marchand perpignanais Bernat Jou, vendit à Antoni Casafranca pour plus de 1 200 florins d'or ce qui semblait être un lot de base pour approvisionner un magasin de textiles²⁹. Parmi la marchandise acquise par Casafranca (originaire de Gérone), en plus de draps importés de Wervicq et de Perpignan, on comptait 20 sacs de pastel (15 charges et 6 arrobes). La même année, le teinturier Luis de Valladolid et le marchand Ramón Sarrovira s'étaient associés pour produire des textiles dans la capitale aragonaise³⁰. Le marchand devait fournir la teinturerie en mordant et teinture (20 sacs de pastel et 2 sacs de *roja* de Flandres) nécessaires pour commencer à travailler; le

calités castillanes, dans deux cas de localités aragonaises et dans trente autres cas de localités valencienues : IGUAL LUIS (D.), « La distribución de materias tintóreas en Valencia a finales del siglo XV », dans PETROWISTE (Judicaël) et LAFUENTE (M.) (dir.), *Faire son marché au Moyen Âge : Méditerranée occidentale, XIII^e-XV^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2018, p. 91-109 [disponible sur <http://books.openedition.org/cvz/5396>]. Certains centres manufacturiers castillans s'approvisionnaient en pastel à travers la Couronne d'Aragon, comme c'est le cas de Murcie. Dès 1406, les autorités de la ville accordèrent à des marchands florentins la fourniture des teintures et des mordants employés dans ses ateliers : MARTÍNEZ MARTÍNEZ (M.), *Documentos relativos a los oficios artesanales en la Baja Edad Media*, Murcie, Real Academia Alfonso X el Sabio, 2000, docs. XXXII-XXXIV, p. 31-35. Dans une lettre d'Henri III sur ce sujet, le monarque castillan évoque la hausse préjudiciable du prix de ces matières premières qui résulterait, selon les teinturiers murciens, de la fermeture des ports et de l'arrêt des contacts avec les Aragonais. Ceci n'empêche pas qu'en 1460, le Conseil de la ville interdit aux fournisseurs génois d'utiliser Valence comme port d'entrée (« *por la vía de Genova a descargar al puerto de Cartagena, e no las traeran de Valencia* ») : *ibid.*, doc. XXXV, p. 36 et doc. LXXXVI, p. 98. Au cours du deuxième tiers du XV^e siècle, le gouvernement local conserva sa politique protectionniste pour soutenir les prix des draps et continua de signer des contrats d'approvisionnement avec des marchands provenant de Gênes, qui réussissaient à imposer leurs conditions aux teinturiers : *ibid.*, doc. LVII, p. 56-57. Ceux-ci parvinrent toutefois à rompre le monopole génois en s'adressant à des fournisseurs de la Couronne d'Aragon, comme le déplore le marchand Simone Catanio dans une lettre aux autorités de Murcie : *ibid.*, doc. LXXXVII, p. 101.

27. VILLANUEVA MORTE (C.), « El Aragón del siglo XV como centro de operaciones desempeñadas por lombardos », *Archivio storico lombardo*, 134, 2008, p. 107-108.

28. AHPNZ, Pedro de Carlos, 4511 (1394), f^{os} 48-48v^o (12/X).

29. AHPNZ, Juan de Capiella, 4201 (1400), f^{os} 75v-76.

30. AHPNZ, Martín Pérez Doto, 4519 (1400), f^{os} 24-24v^o (26/II). Significativement, Pericó Ortós avait travaillé pour une compagnie dirigée par Pere Sarrovira, dans laquelle Ramón était chargé de « *comprar e vendar en les partes de Arago e de Castella* », ce qui relie les deux actes : AHPB, Bernat Nadal, 58/35, f^{os} 10-11 (10/IX/1405), cité dans CARRÈRE (C.), *Barcelone : centre économique...*, op. cit., p. 546, et AHCB, Arxiu Notarial, IX. 13.

teinturier devait lui en payer le prix par règlements bihebdomadaires de 80 florins. Le prix de la charge de pastel à Saragosse demeura pendant le dernier quart du XIV^e siècle aux alentours de 13-14 florins d'or, sans compter la variation logique due aux différentes qualités de chacun des produits échangés³¹. En ce qui concerne la quantité commercialisée, le chiffre de 20 charges réapparaît dans plusieurs documents sur le commerce de pastel, ce qui laisse penser qu'il s'agissait là du volume le plus habituel pour les teintures aragonaises³².

Le pastel au milieu du XV^e siècle : le transport terrestre à travers la frontière gasconne

Comme nous le voyons, l'industrie textile aragonaise connut un développement important pendant le siècle qui suivit la peste noire, et même si elle se concentrait dans des manufactures de moyenne et basse qualité, avec des chiffres modestes en comparaison avec les régions voisines, elle suscita une demande constante de pastel. Les premiers indices d'une importation régulière de ce produit en Aragon à travers les Pyrénées remontent au milieu du XV^e siècle et proviennent de la fiscalité qui grevait les activités commerciales. Il s'agit plus particulièrement d'un inventaire des *lezdaz* (péages) et de registres des douanes, deux sources qui, bien qu'elles ne soient pas exemptes de problèmes méthodologiques, apportent une précieuse vision d'ensemble.

31. En juin 1386, Pero de Soria partit de Saragosse avec une charge de pastel qu'il voulait vendre en Castille et qui était évaluée à 7 livres de Jaca (14 florins environ) : MUÑOZ (J. A.), *Revolución comercial...*, op. cit., p. 266. Aussi bien le pastel que la *roja* fournis par Sarrovira en 1400 revenaient au teinturier à 16 florins et demi par charge (mesure de Barcelone), et le pastel acheté par Casafranca fut évalué à 14 florins par charge : respectivement AHPNZ, Martín Pérez Doto, 4519 (1400), f^{os} 24-24^v (26/II) et Juan de Capiella, 4201 (1400), f^{os} 75^v-76. Alors qu'à la fin du XV^e siècle le pastel toulousain était payé à Valence 140-160 sous, le pastel lombard atteignait les 200 : GUIRAL-HADZIOSSEF (J.), *Valencia, puerto mediterráneo en el siglo XV (1410-1525)*, Valencia, Edicions Alfons el Magnànim, 1989 (1^{re} éd. 1986), p. 111. Un prix qui subissait des modifications en arrivant dans des centres industriels moins importants, comme Cocentaina, où il était de 170 sous en moyenne par charge dans la seconde moitié du siècle : LLIBRER ESCRIG (J. A.), *Industria textil...*, op. cit., p. 199. Le prix baissait toutefois sensiblement lorsqu'il s'agissait de production interne (*ibid.*, p. 200), ce qui n'était apparemment pas le cas en Aragon.

32. En 1409, le teinturier Juan Brun reconnut qu'il devait au marchand Nicolau de Biota 180 florins d'or pour les quantités de ce produit que le marchand lui avait fournies, un prix qui pourrait correspondre à environ 11 charges : AHPNZ, Pascual Alegre Dueso, 4500 (1409), f. 357^v (27/XI). Les gardes des péages de Teruel confisquèrent en 1424 à Gabriel de Osona, marchand de Saragosse, 21 charges de pastel (avec aussi 600 canevas frauduleux, pour une valeur totale de 200 florins) : AHPNZ, Martín Pérez de Aisa (1424), f. 86 (28/VI). À la fin de la même année, le marchand Fernando de España, habitant de Valence, vendit à un teinturier de Saragosse 20 charges de pastel pour 9 livres et 5 sous de Valence, livrables dans la capitale aragonaise au mois d'octobre : AHPNZ, Juan de Sabián, 3042 (1424), f^{os} 1-2 (13/X) et f^{os} 3^v-4 (3/XI). On peut penser que ce pastel servait à couvrir les besoins d'une année car la quantité moyenne achetée par les teinturiers de Cocentaina dans la seconde moitié du XV^e siècle était de deux charges et demie (environ 30 arrobes valenciennes), les 10 charges n'étant atteintes que dans un cas : LLIBRER ESCRIG (J. A.), *Industria textil...*, op. cit., p. 198. Ce chiffre confirme ce qui a été observé par David Igual à Valence et ses environs, où apparaissent plusieurs lots successifs d'1 charge et 1 arrobe (environ 138 kilos) : IGUAL LUIS (D.), « Le marché du pastel... », op. cit., p. 115.

Le commerce du pastel d'après l'inventaire des péages de 1436

Le commerce aragonais du Moyen Âge tardif était soumis à un large éventail d'impôts et de taxes, communément dénommés *lezdas* ou « péages », qui étaient levés lors d'événements commerciaux ou sur les voies de communications au profit des autorités locales (généralement les seigneurs féodaux ou les agents royaux), et qui provenaient pour la plupart de l'accumulation de charges féodales sur la période comprise entre le XI^e et le XIII^e siècle. En 1283, le roi Pierre III et le parlement aragonais (les *cortes*) interdirent la création de nouvelles taxes de ce genre et ordonnèrent de procéder à un inventaire exhaustif de celles appliquées jusqu'alors afin de garantir que personne n'en n'impose d'autres ou n'augmente arbitrairement leur montant³³. La liste détaillait tous les produits taxables et le montant exact de chaque impôt, livrant une radiographie précise des marchandises qui circulaient en Aragon à l'époque. Malheureusement, seuls quelques fragments du texte original nous sont parvenus, mais nous en conservons intégralement l'actualisation que les *cortes* d'Aragon approuvèrent en 1436³⁴. La comparaison des deux versions montre que les divergences ne sont pas nombreuses, mais nous ne savons pas avec certitude si les allusions au pastel du XV^e siècle apparaissaient déjà en 1283 – raison pour laquelle nous avons prudemment préféré ne pas extrapoler les données de 1436 à des époques antérieures.

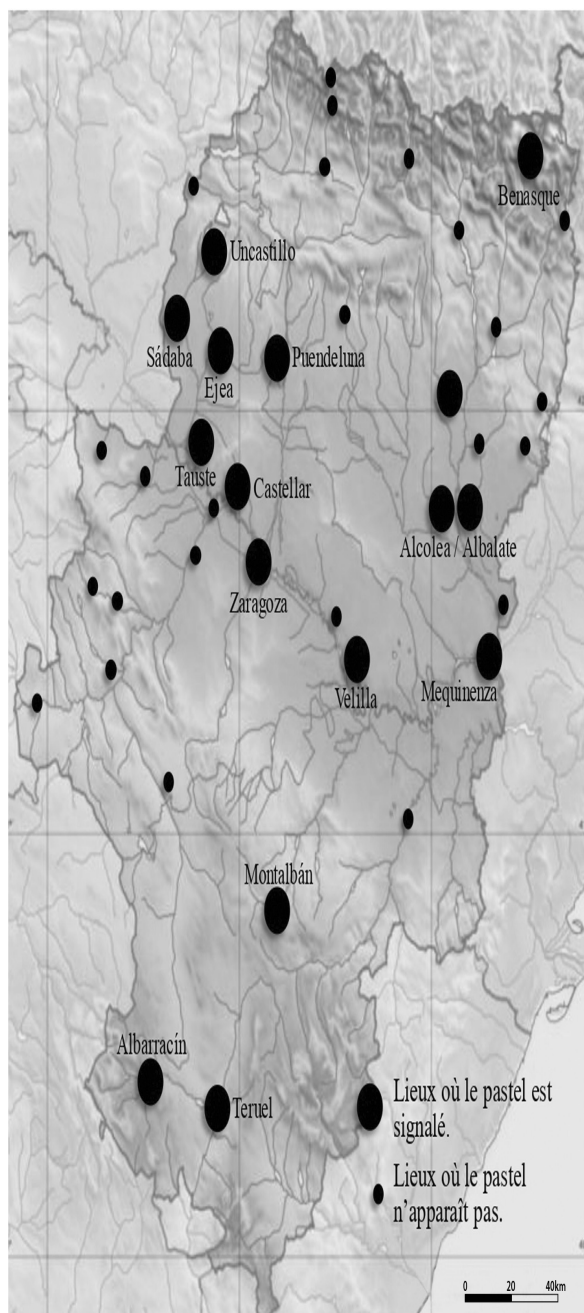
Le document de 1436 rassemble l'inventaire des péages installés dans 42 localités de tout l'Aragon. Le pastel figure parmi les produits taxés dans 16 de ces péages, comme indiqué sur la carte 1 (p. suivante)³⁵. Dans la plupart des endroits, le pastel figure dans la liste dans un contexte similaire, c'est-à-dire entouré des mêmes produits (*olio, argent viui, aluda, roya, greda*), ce qui prouve que ces textes circulaient habituellement d'une localité à l'autre et étaient copiés pratiquement à l'identique. La présence du pastel dans ce type de listes stéréotypées de biens commercialisables indique qu'il s'agissait d'un produit habituel dans les échanges commerciaux de l'époque, et non pas d'un bien exotique peu connu ou peu répandu.

La distribution géographique des lieux de taxation du pastel est relativement homogène sur le territoire, mais nous pouvons néanmoins discerner deux modèles. En premier lieu, il apparaît dans plusieurs petites ou moyennes villes où la teinture était certainement nécessaire pour alimenter les industries textiles locales, comme c'est le cas d'Albarracín, Teruel, Montalbán, Barbastro, Uncastillo ou Ejea. Par ailleurs, certaines douanes semblent bien être dédiées à la circulation de cette matière première dans le territoire, essentiellement sur l'axe est-ouest ; c'est ainsi le cas dans

33. LALIENA CORBERA (C.), « El desarrollo de los mercados en una economía regional : el Bajo Aragón, 1250-1330 », dans SESMA MUÑOZ (J. A.) et LALIENA CORBERA (C.) (dir.), *Crecimiento económico...*, op. cit., p. 204-205.

34. IRANZO MUÑOZ (M. T.) (ed.), *Cortes del reinado de Alfonso VII. Actas de las Cortes de Alcañiz de 1436*, Saragosse, Gobierno de Aragón, 2007, p. 697-834.

35. Il s'agit des péages d'Albalate de Cinca, Albarracín, Alcolea de Cinca, Barbastro, Benasque, Ejea de los Caballeros, El Castellar, Mequinenza, Montalbán, Puendeluna, Sádaba, Tauste, Teruel, Uncastillo, Velilla de Ebro et Saragosse.



Carte 1 – Le commerce du pastel d'après les péages de 1436

les principales escales de la voie fluviale de l'Èbre (Tauste, El Castellar, Saragosse, Velilla de Ebro, Mequinenza), sur le pont de la rivière Gállego (Puendeluna), sur la barque de la rivière Cinca (Albalate et Alcolea de Cinca se partageaient un péage, soit la moitié de chaque côté), et enfin au col transpyrénéen de Benasque.

Ce dernier cas mérite d'être étudié plus en détail. Le col de Benasque relie le comté de Ribagorça et Bagnères-de-Luchon à travers un chemin escarpé ouvert par le comte Bernard de Comminges vers 1325, franchissant les montagnes à 2 400 mètres d'altitude à son point culminant³⁶. Il s'agit du passage aragonais le plus proche des zones productrices de pastel dans la région de Toulouse. D'après l'inventaire datant de 1436, le péage sur cette matière première à son passage par cet endroit était perçu par la municipalité de Benasque et par une famille de nobles locaux, les Bardají. Ce péage se distinguait de celui des autres points du royaume par deux aspects³⁷. D'une part, il est dit explicitement qu'il était perçu « *de carga de pastel que se passe de Gascunya* », c'est-à-dire qu'il ne se basait pas sur une liste copiée d'autres localités mais apportait la donnée concrète (ce qui n'est guère surprenant) qu'il s'agissait d'une voie d'entrée exclusivement. On peut donc en déduire qu'il s'agissait d'un flux commercial réel et d'une voie spécialisée, sans quoi les mentions seraient semblables à celles d'autres cols transpyrénéens. D'autre part, la taxe perçue était moins importante qu'à d'autres endroits de l'Aragon, où il fallait payer 2 ou 3 sous de Jaca par charge de pastel alors qu'à Benasque cela ne dépassait pas 4 deniers, soit entre six et neuf fois moins ; on peut hypothétiquement interpréter cet important rabais comme une initiative des autorités locales visant à favoriser ce flux commercial à travers la réduction d'un coût de transaction représentant de 2 à 3 % de la valeur de la marchandise.

Le commerce du pastel d'après les généralités de 1444-1455

La deuxième source fiscale que nous aborderons est celle des « généralités », qui donnent une image du commerce du pastel plus précise que celle livrée par les péages, sans pour autant toujours coïncider avec celle-ci. Les généralités sont un impôt créé vers 1364 dans le but de financer les armées de Pierre IV dans le contexte de la Guerre des deux Pierre, qui consistait en une taxe grevant 5 à 10 % de la valeur des marchandises qui entraient ou sortaient à travers toutes les frontières d'Aragon — 10 % dans le cas particulier du pastel³⁸. Cet impôt affectait toute

36. Concernant cette route de montagne, voir : HIGOUNET (C.), « Comminges et Aragon au début du XIV^e siècle. Les passages de la haute chaîne luchonnaise », *Revue de Comminges*, 58, 1955, p. 159-164 ; ONA GONZÁLEZ (J. L.) et CALASTRENC (C.), *Los Hospitales de Benasque y Bañeras de Luchón. Ocho siglos de hospitalidad al pie del Aneto*, Saragosse, Fundación Hospital de Benasque, 2009.

37. IRANZO MUÑO (M. T.) (ed.), *Cortes del reinado de Alfonso V/1*, op. cit., p. 822.

38. SESMA MUÑOZ (J. A.), « Las generalidades del Reino de Aragón. Su organización a mediados del siglo XV », dans Id., *Revolución comercial...*, op. cit., p. 95-158 ; DÍAZ DE AUX (L.), *Ordenaciones de la Diputación de las Cortes*, PÉREZ MARTÍN (A.) (ed.), Saragosse, El Justicia de Aragón, 2008, p. 209.

la population et le territoire du royaume, sans tenir compte des barrières statutaires ou juridictionnelles préexistantes. Des décennies durant, il constitua la principale source de revenu du Trésor public du royaume d'Aragon. L'impôt était levé, non pas par le roi, mais par la « Députation du Général », une institution formée par un collège des représentants des quatre états du parlement. Les collecteurs étaient postés aux localités frontalières, aux ports fluviaux de l'Èbre et dans les principales villes. Ils se chargeaient de noter ponctuellement les marchandises transportées et les sommes perçues dans un cahier qui était envoyé annuellement à Saragosse et permettait de calculer le montant annuel global perçu. L'incendie des archives du royaume en 1809 endommagea gravement ces séries de documents : bien que les calculs annuels soient préservés presque entièrement depuis 1412, les cahiers des douanes locales ont pratiquement disparu et il ne reste que ceux, fragmentaires, correspondant aux années 1440-1455. Malgré ces pertes, il s'agit d'une source d'une grande précision et fiabilité, et les informations manquantes peuvent être déduites en utilisant une méthode adéquate.

Afin de montrer le type d'information qu'il est possible de tirer des cahiers des généralités, on peut observer une mention d'entrée de pastel relevée dans le cahier de la douane de Gistau, pour l'année courant d'août 1447 à juillet 1448. Le texte est le suivant : « *Item a V del mes [de julio] miso Pero Dueso VI saquos de pastel en que ha III cargas, stimada VI libras per carga, pagó I libra, XVI sueldos* »³⁹. Comme on le voit, la mention comprenait, dans cet ordre, la date, le nom du commerçant, la marchandise transportée, sa valeur monétaire et le droit de douane à payer. Il faut apporter cependant quelques nuances à ce schéma. D'abord, le nom est parfois celui du transporteur chargé de franchir la frontière, mais aussi celui du propriétaire de la marchandise, qui résidait normalement dans la ville, et rares sont les occasions où les deux noms sont mentionnés. Ensuite, le produit est souvent déclaré à son passage par la frontière alors que le droit était réglé à son lieu de destination (Saragosse, Huesca, Barbastro) grâce à des accords particuliers signés entre les grands commerçants de ces villes et les collecteurs des généralités, sur lesquels nous n'avons pas plus d'informations. Enfin, on remarquera l'orthographe « *pastet* », utilisée normalement dans les cahiers des cols transpyrénaïques, qui est l'adaptation phonétique du mot « pastel » du dialecte occitan de la Gascogne, d'où la conclusion que ceux qui présentaient la marchandise au douanier utilisaient cette langue.

Afin de détecter l'entrée de pastel provenant du sud de la France, les registres des généralités conservés dans les douanes du tiers septentrional du royaume ont été examinés de façon approfondie, en nous concentrant plus particulièrement sur les points de communication entre l'Aragon et la Gascogne, c'est-à-dire ceux d'Ansó, Canfranc, Sallent, Torla, Bielsa, Gistau, Benasque et Bonansa, ainsi que sur les douanes intérieures de Jaca, Aínsa, Huesca et Saragosse, pouvant recevoir les marchandises qui, en vertu des accords mentionnés ci-dessus, n'étaient pas

39. ADPZ, ms. 761/33, f° 10.

redevables aux frontières⁴⁰. Au total, nous avons identifié 73 mentions de circulation de pastel à travers les Pyrénées dans les années du milieu du XV^e siècle. Nous avons également emprunté à d'autres auteurs les données relatives aux autres frontières du royaume⁴¹.

Une première analyse des données permet d'extraire des conclusions générales. En premier lieu, l'entrée régulière de pastel en Aragon est bien prouvée, quoique toujours en modestes quantités, surtout si on les compare avec les chiffres relevés au XVI^e siècle. En second lieu, les mentions d'entrées de pastel ne s'accompagnent pas d'indices de sortie de ce produit vers des régions voisines, ce qui, ajouté à ce que nous avons dit auparavant, invite à penser que cette circulation avait pour but la satisfaction de la demande locale⁴². On remarque enfin la diversité des origines du pastel consommé en Aragon : en plus du produit toulousain qui entrait par les cols pyrénéens, de petits envois se faisaient par la Catalogne, depuis Gérone, alors que des chargements plus volumineux, mais pas très nombreux, arrivaient de Valence à travers la douane de Barracas, certainement, comme nous l'avons vu, en provenance du nord de l'Italie⁴³.

Voyons maintenant les entrées de pastel en provenance de Gascogne. En résumant les données obtenues après avoir analysé 24 cahiers tenus entre 1444 et 1454 relatifs aux 10 douanes qui pouvaient vraisemblablement recevoir les flux commerciaux transpyrénéens, nous avons extrait 73 mentions d'introduction de cette teinture en Aragon, pour un total de 300 charges. Il faut cependant indiquer que seul un quart du total des cahiers des douanes a été préservé et qu'ils sont distribués irrégulièrement dans le temps (sept registres sur la période 1444-1445,

40. Les registres de douanes conservés et édités sont les suivants : Benasque (1445-1446) et Bonansa (1445-1446, 1446-1447, 1448-1449, 1449-1450) (édités par SESMA MUÑOZ [J. A.], *El tráfico mercantil por las aduanas de Ribagorza (1444-1450). Producción y comercio rural en Aragón a finales de la Edad Media*, Saragosse, Instituto de Estudios Altoaragoneses/Universidad de Zaragoza, 2010); Canfranc (1446-1447, 1447-1448) et Jaca (1444-1445, 1446-1447) (édités par SESMA MUÑOZ [J. A.], *La vía del Somport en el comercio medieval de Aragón (los registros de las aduanas de Jaca y Canfranc de mediados del siglo XV)*, Saragosse, Instituto de Estudios Altoaragoneses/Universidad de Zaragoza, 2006); Huesca (1444-1445, 1446-1447, 1449-1450) (édités par SESMA MUÑOZ [J. A.], *Huesca, ciudad mercado de ámbito internacional en la Baja Edad Media según sus registros aduaneros*, Saragosse, Universidad de Zaragoza, 2005). Les registres de douanes inédits consultés sont les suivants : Ansó (1447-1448 : ADPZ, Reino, leg. 761/7) ; Torla (1446-1447 : *ibid.*, leg. 582/5 ; 1447-1448 : *ibid.*, leg. 766/11) ; Bielsa (1444-1445 : *ibid.*, leg. 759/9 ; 1449-1450 : *ibid.*, leg. 766/15) ; Gistau (1444-1445 : *ibid.*, leg. 317/5 et 758/13 ; 1445-1446 : *ibid.*, leg. 760/17 ; 1447-1448 : *ibid.*, leg. 761/33 ; 1448-1449 : *ibid.*, leg. 581/5 ; 1449-1450 : *ibid.*, leg. 760/102 ; 1453-1454 : *ibid.*, leg. 762/6/6) ; Saragosse (1444-1445 : *ibid.*, leg. 27).

41. VILLANUEVA MORTE (C.), « El comercio textil a través de la frontera terrestre entre Aragón y Valencia en el siglo XV », *Aragón en la Edad Media*, 18, 2004, p. 163-202.

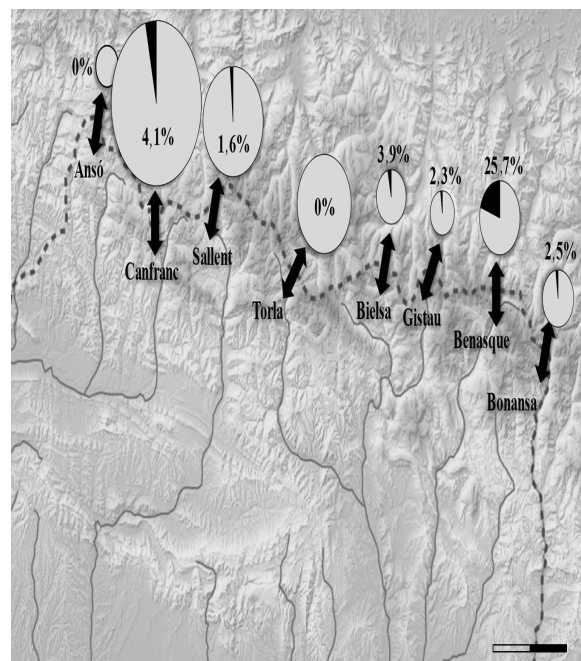
42. Au contraire, la sortie de pastel vers le reste de la péninsule Ibérique est massive au cours du XVI^e siècle : DESPORTES BIELSA (P.), *La industria textil...*, *op. cit.*, p. 79.

43. SESMA MUÑOZ (J. A.), *El tráfico mercantil...*, *op. cit.*, p. 193 et 249. L'entrée de pastel depuis Valence est analysée par VILLANUEVA MORTE (C.), « El comercio textil... », *op. cit.*, p. 183-184 : on constate l'entrée d'un total de 429 charges, 64 arrobes et 116 livres, réparties sur trois cycles fiscaux, de 1444-1445 à 1446-1447, avec des quantités annuelles oscillant entre 212 charges pour la première année et 80 pour la dernière (nous remercions Concepción Villanueva pour cette information).

mais aucun pour 1451-1452 et 1452-1453) et l'espace (un seul cahier de Benasque ou Ansó, face aux six de Gistau). Pour faire face à cette difficulté et établir le volume global de cette activité commerciale, nous avons calculé la moyenne de ce qui rentrerait annuellement par chaque voie à partir des années conservées. De ces calculs on peut estimer que les quantités qui traversaient chaque col pouvaient osciller considérablement d'une période à l'autre, et même si les chiffres doivent être considérés comme hypothétiques et approximatifs, nous croyons qu'ils sont indicatifs des volumes de ces flux. Sachant que le résultat exact du calcul est de 175,5 charges, il semble prudent de considérer que sur les dix années de la période 1444-1454 il entrait annuellement en Aragon entre 150 et 200 charges de pastel en provenance du Languedoc. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit là d'une quantité modeste et insuffisante pour répondre à la demande interne du royaume, et que par conséquent elle devait être complétée par de la teinture italienne; dans tous les cas, le pastel toulousain était présent sur les marchés aragonais depuis longtemps et même avant l'apogée de cette activité, et c'est certainement cette présence préalable qui favorisa son importation massive au cours des décennies suivantes.

Ces entrées de pastel ne se distribuaient pas de façon homogène entre les différents passages transpyrénéens. On remarque certains modèles intéressants qui annoncent des phénomènes communs à l'époque moderne. À l'exception de la douane d'Echo, pour laquelle aucun cahier n'a été conservé, nous possédons des données douanières de tous les passages entre l'Aragon et la Gascogne, ce qui permet de connaître avec précision les voies préférées par les marchands, pour chaque marchandise⁴⁴. En ce qui concerne le pastel, on ne détecte aucune entrée aux passages d'Ansó et de Torla, alors qu'à ceux de Sallent, Gistau, Bielsa et Bonansa il n'y eut que des envois ponctuels. Par exemple, à Gistau le produit ne figure que sur deux des six années des registres de l'impôt des généralités conservés, et là aussi dans des quantités modestes. Par conséquent, la quasi-totalité des échanges se faisait à travers les cols de Canfranc (la moyenne des deux années conservées est de 67,75 charges annuelles) et Benasque (88,5 charges pour la seule année conservée). Lorsque l'on compare les données du pastel avec la valeur totale des marchandises déclarées à chaque point de passage, ce sentiment d'une spécialisation se renforce : à Bonansa, Gistau, Bielsa et Sallent, ce produit représente entre 1 et 4 % de la valeur totale des marchandises ; à Canfranc, ce chiffre reste à 4 %, alors qu'à Benasque il atteint 25 %. Ces données sont résumées sur la carte 2 ci-après.

44. Les registres douaniers de Sallent de Gállego ne sont pas non plus conservés, mais nous savons qu'en 1444-1445 on y constata deux entrées de pastel (6 charges au total) qui ne payèrent pas les généralités à la frontière mais aux douanes de Saragosse et Huesca, où elles furent enregistrées. Il s'agissait probablement d'une partie substantielle du pastel qui entra en Aragon par ce passage : comme nous l'avons expliqué, une grande partie de la marchandise n'était pas payée au col mais à sa destination (SESMA MUÑOZ [J. A.], *Huesca, ciudad mercado...*, op. cit., p. 211).



Carte 2 – Le commerce du pastel entre Aragon et Gascogne
d'après les généralités de 1444-1455⁴⁵

L'interprétation des données ne laisse aucun doute ; il existait bien deux grandes routes d'entrée du pastel toulousain : Canfranc et Benasque. Le poids de la première voie d'entrée, qui reliait Jaca et le Béarn à travers le col du Somport, était prévisible, puisqu'il s'agissait du col le moins élevé, avec les meilleurs accès des hautes Pyrénées (le seul, en fait, qui permettait la circulation en hiver), et qui d'après les données des douanes concentrait la moitié de tout le trafic commercial entre l'Aragon et la Gascogne. Au contraire, Benasque était un col secondaire (au milieu du XV^e siècle, il était le quatrième col des Pyrénées aragonaises en termes de valeur des marchandises, après ceux de Canfranc, Sallent et Torla), mais clairement spécialisé dans le produit que nous analysons, comme le démontrent les péages de 1436. Deux explications peuvent être invoquées : d'une part, avec une marchandise d'une valeur assez élevée par rapport à son volume, l'économie en taxe de péage que signifiait le passage par Benasque (nous l'avons expliqué) permettait de compenser les frais et les risques d'un transport sur une voie compliquée. Et d'autre part, l'apogée de cette route pourrait être liée au souhait des marchands toulousains et saragossans de se débarrasser des intermédiaires béarnais qui contrôlaient le col du Somport⁴⁶.

Comme nous l'avons indiqué, les mentions dans les cahiers des généralités précisaient normalement le nom du propriétaire de la marchandise et celui du transporteur s'il était différent. La propriété du pastel qui entrait en Aragon

45. Les cercles représentent la valeur totale des transits annuels par chacun des cols. La portion en noir et le pourcentage indiquent la part du pastel dans ce total.

46. CASTER (G.), *Le commerce du pastel...*, op. cit., p. 87-98 et 132-133.

se concentrait dans quelques rares mains : presque toute la marchandise qui passait par Canfranc appartenait à Joan Bosquet, alors que celle qui transitait par Benasque était à Pere Vedrier et Jorgi Punyet. Nous n'avons que très peu d'informations sur Bosquet et Punyet, peut-être parce qu'ils provenaient d'une localité peu importante d'Aragon ou de Gascogne dont les élites commerciales n'ont pas fait l'objet d'études⁴⁷. En revanche, nous en savons plus sur Pere Vedrier, qui fut membre de l'oligarchie politique et commerciale de Saragosse au milieu du XV^e siècle⁴⁸.

Bien que de provenance étrangère, Vedrier était associé dans de nombreuses entreprises commerciales, et il accumula un capital considérable en Aragon. Une des premières informations qui nous parvient de lui est précisément un arbitrage sur une vente de pastel en 1428⁴⁹. En 1438, il participait à une compagnie dédiée au commerce de la laine, avec Juan de Roda, Alfonso de la Caballería et Pere de Jaca, (ce dernier, marchand de Sangüesa, qui avait un commis en France), et il acquit l'année suivante 42 charges de pastel à un marchand de Valence⁵⁰. Vedrier avait des liens avec la compagnie Torralba, car il agissait en tant que représentant du fils de Juan de Mur, un noble se livrant au commerce de marchandises qui occupa des fonctions politiques assez importantes dans le royaume (caisses du Trésor aragonais), avec qui Vedrier affirma les généralités entre 1445 et 1450. Par conséquent, on ne s'étonnera pas que sa carrière professionnelle l'ait poussé à s'impliquer dans des entreprises commerciales internationales qui le menèrent à nouer des relations avec les représentants des compagnies commerciales allemandes établies à Barcelone, qui avaient des employés résidant à Saragosse au milieu du XV^e siècle, tels que Francés de Bayona et Gaspar de Watt⁵¹.

Les chargements de pastel des trois marchands qui possédaient la quasi-totalité de la marchandise – Bosquet, Punyet et Vedrier – avaient été acquis très certainement dans les zones productrices du Sud de la France car ils leur appartenaient déjà à leur passage par les postes frontaliers. Bien qu'il ne faille pas écarter que Bosquet ou Punyet soient originaires de Toulouse, les informations disponibles

47. Le nom patronymique « Bosch » est récurrent chez les commerçants gascons. Un Joan Bosch apparaît à Cocentaina en 1450 achetant une charge (130 kilos) de pastel à un musulman : CRESPO AMAT (C.), « Mercado y producción en un espacio rural de montaña », dans NAVARRO ESPINACH (G.) et VILLANUEVA MORTE (C.) (dir.), *Industrias y mercados rurales en los reinos hispánicos (siglos XIII-XV)*, Murcie, Sociedad Española de Estudios Medievales, 2017, p. 283-304 (p. 292-293).

48. LOZANO GRACIA (S.), *Las elites en la ciudad de Zaragoza*, op. cit., p. 1903-1904.

49. Les parties en litige sont les marchands Jaime Lluenga, demeurant à Saragosse, et Esteban Ferrer, habitant de Valence. Il semble que le premier n'était pas satisfait de la qualité du pastel qu'il avait importé par l'intermédiaire du second, car il ne correspondait pas aux échantillons qui lui avaient été présentés : AHPNZ, Domingo Azet, 601 (1428), f^o 47v^o (S/III) et f^os 59-60v^o (19/IV).

50. AHPNZ, Alfonso Martínez, 1940 (1439), f^os 271-273 (14/XI).

51. AHPNZ, Alfonso Martínez, 1945 (1449), f^os 1v^o-3 et 3-3v^o (31/XII et 16/I). Sur la présence allemande dans la Couronne d'Aragon, voir : DIAGO HERNANDO (M.), « Mercaderes alemanes en los reinos hispanos durante los siglos bajomedievales : actividad de las grandes compañías en la Corona de Aragón », dans VALDEÓN (J.), HERBERS (K.) et RUDOLF (K.) (dir.), *España y el « Sacro Imperio » : Procesos de cambios, influencias y acciones recíprocas en la época de la « europeización » (siglos XI-XIII)*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 2002, p. 299-328.

indiquent que les commerçants toulousains ne contrôlaient pas encore les routes du pastel, comme ce fut le cas au XVI^e siècle⁵². Cette idée est appuyée aussi par la présence d'un marchand de Saragosse dans la région du Lauragais, où était concentrée la production de la substance tinctoriale, dans la première moitié du XV^e siècle, comme le signale Marie-Claude Marandet⁵³.

La propriété de la marchandise était concentrée dans trois mains, mais les chargements arrivaient en Aragon divisés en petits lots : en moyenne, le pastel de Pere Vedrier arrivait par envois de 3,5 charges, 4,5 dans le cas de Joan Bosquet, et 10 dans celui de Jorgi Punyet. Pour la plupart, il s'agissait d'envois spécialisés, c'est-à-dire que le transporteur ne transportait que du pastel. Le collecteur des généralités de Canfranc, contrairement à ce que faisait celui de Benasque, notait le nom du propriétaire de la marchandise et celui de la personne chargée de l'acheminer à travers les Pyrénées, ce qui nous permet de connaître les principaux acteurs de ces transports transfrontaliers, et en particulier le nom de ceux chargés de franchir les cols de haute montagne en guidant des bêtes de somme.

Le cas de Bernat de Casanova est assez représentatif de ce profil. Compte tenu de l'anthroponymie, il est probable que Bernat soit béarnais, peut-être un habitant d'un des villages de la vallée d'Aspe qui jalonnaient la route transpyrénéenne. C'était un marchand local, très actif dans le trafic transpyrénéen : d'après les cahiers des généralités conservés, il traversa la frontière à cinquante-trois reprises entre août 1446 et août 1448, en exportant d'Aragon de la laine et de l'huile et en important des produits agricoles (fromage, cuir, châtaignes, toile...), dans le cadre d'un commerce inégal qui a récemment été mis en évidence par Carlos Laliena⁵⁴. Les seules fois où le collecteur d'impôt précisa que Bernat ne circulait pas avec de la marchandise lui appartenant furent les quatre fois où il introduisit du pastel pour le compte de Joan Bosquet ; contrairement à la grande variété des biens qu'il transportait habituellement, il ne transporta ces quatre fois-là que de la substance tinctoriale. Il est donc évident que, contrairement à la plupart des marchandises qui franchissaient le Somport, le pastel était contrôlé par de grands marchands allochtones qui utilisaient comme intermédiaires les acteurs du commerce local. Il faut souligner que les registres des généralités montrent un fonctionnement semblable à celui décrit par Gilles Caster pour certaines compagnies au cours des dernières décennies du XV^e siècle, qui déviaient vers Oloron une partie du pastel acheminé sur la route de Toulouse à Bayonne, prise en charge dans la ville béarnaise par des charrieurs de la vallée d'Aspe⁵⁵.

52. BRUMONT (F.), « La commercialisation du pastel toulousain (1350-1600) », *Annales du Midi*, 205, 1994, p. 25-40 (p. 28).

53. MARANDET (M.-C.), « Les négociants du Lauragais au début du XV^e siècle au miroir des actes de la pratique », *Histoire & Sociétés rurales*, 39, 2013, p. 17-42 (p. 28).

54. Les déclarations de pastel aux douanes de Canfranc et Benasque sont disponibles dans NAVARRO ESPINACH (G.), « El comercio de materias primas... », *op. cit.* À propos d'agents comme Casenabe et Sances de Cassabuena, voir LALIENA (C.), « El comercio bilateral... », *op. cit.*, p. 219-220 et 230-232.

55. CASTER, *Le commerce du pastel*, *op. cit.*, p. 92-98.

Face aux grands commerçants de pastel comme Vedrier, Bosquet ou Punyet, d'autres présentaient un profil plus modeste et ne manipulaient que des quantités minuscules, comme Pedro Dueso. Ce marchand était originaire et habitant d'Aínsa, le seul bourg commercial de Sobrarbe, la comarque pyrénéenne voisine de la Bigorre⁵⁶. Il appartenait probablement à une famille de petits commerçants dont faisait également partie Jorgi Dueso, qui apparaît fréquemment dans les cahiers des douanes⁵⁷. D'après les registres douaniers, Pedro et Jorgi commerçaient habituellement entre l'Aragon et la Gascogne à travers les cols de Bielsa et de Gistau, des routes qui devaient être peu fréquentées si l'on en juge par les faibles recettes de l'impôt des généralités qui y sont enregistrées, la plupart des personnes qui les franchissaient étant des marchands d'Aínsa⁵⁸. De fait, c'est sa municipalité qui était chargée de l'entretien de la voie. Le commerce des Dueso répondait à un schéma simple : ils transportaient vers la Gascogne exclusivement des balles de laine (qui étaient déclarées à la douane d'Aínsa, pas au col) et retournaient par les cols de Gistau et Bielsa chargés de nombreuses marchandises agricoles provenant de l'autre côté des Pyrénées, par exemple des mules, du cuir non tanné, des légumes ou, dans le cas de Pedro, de petites charges de pastel, dépassant rarement le sac⁵⁹. Le fait que le pastel soit toujours redevable des généralités à la frontière, contrairement à ce qui se passe pour ceux travaillant pour Pere Vedrier ou d'autres grands commerçants, renforce l'impression qu'on se trouve devant une élite commerciale strictement locale, éloignée des élites politiques et économiques du royaume. Il n'est pas risqué de penser que les faibles quantités de pastel importées étaient destinées aux artisans locaux.

En définitive, les cahiers des généralités montrent qu'au milieu du XV^e siècle, il existait déjà un commerce stable de pastel vers l'Aragon à travers les Pyrénées. Les chiffres de ce flux étaient modestes, et ne suffisaient même pas pour approvisionner en teinture les centres textiles aragonais, qui dépendaient encore des importations lombardes, ce qui n'empêcha pas les élites commerciales de Saragosse de s'impliquer directement dans ce négoce, en utilisant les marchands pyrénéens comme simples intermédiaires.

56. Sur le poids commercial d'Aínsa au bas Moyen Âge, voir CONTE CAZCARRO (Á.), « Notas sobre el desarrollo mercantil de L'Aínsa durante la Edad media (siglos XIII-XIV) », *Argensola*, 92, 1981, p. 205-226. Il est aussi fait allusion au rôle des marchands d'Aínsa dans le commerce entre Aragon et Toulouse dans WOLFF (P.), *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1350-vers 1450)*, Paris, Plon, 1954, p. 152-156 et 244.

57. En 1440 mention est faite des « maisons de Pero Dueso » dans la rue principale de la ville : ARIAS CONTRERAS, (N.) *El archivo de Aínsa : colección diplomática, escrituras y otros documentos (1245-1735)*, Saragosse, Institución Fernando el Católico, 2012, doc. 45. D'autre part, en 1442, c'est l'un des premiers habitants mentionnés dans la liste des assistants à la prise de pouvoir des représentants d'Aínsa aux Cortes d'Aragon, ce qui montre sa position de prestige dans la communauté : LALIENA CORBERA (C.) et IRANZO MUÑO (M. T.) (ed.), *Cortes del reinado de Alfonso V/2*, Saragosse, Prensas de la Universidad, 2016, II, p. 507.

58. En 1464, il est mentionné comme « marchand habitant dans la ville d'Aínsa », dont il affirme les impôts commerciaux (ARIAS CONTRERAS [N.], *El archivo de Aínsa...*, *op. cit.*, doc. 50).

59. Au total, Pedro Dueso introduisit 6 chargements de pastel, 5 par Gistau et 1 par Bielsa (ADPZ, Reino, mss. 317/5, 761/33 et 759/9).

L'apogée du commerce du pastel toulousain en Aragon au seuil de l'époque moderne

Au cours du dernier tiers du XV^e siècle, les informations se multiplient à Saragosse sur les marchands et les compagnies toulousaines impliqués dans le commerce du pastel⁶⁰. Leur lien avec le trafic inverse de produits en rapport avec l'industrie textile (en particulier la laine et le safran⁶¹), qui se laissait présager au milieu du siècle, se consolide⁶².

Le col de Benasque se consolide aussi à l'époque en tant que route spécialisée dans des produits à haute valeur commerciale — surtout le pastel en provenance de Gascogne et le safran d'Aragon. Par exemple, en octobre 1516, une réunion entre les représentants de quatre compagnies de marchands allemandes, d'une compagnie de Saragosse et des municipalités de Benasque et Bagnères-de-Luchon se tint à Saragosse en vue de signer un accord devant notaire en vertu duquel les montagnards devaient assurer le passage des marchandises à travers les Pyrénées jusqu'à la mi-novembre (sur un trajet d'une journée entre les deux localités). Les personnes réunies assumèrent également les risques de perte de charges en montagne et concédèrent des exemptions fiscales en échange d'une somme considérable d'argent⁶³.

L'analyse des activités de dix-sept compagnies documentées à Saragosse au XVI^e siècle pousse Pablo Desportes à différencier deux modèles commerciaux : l'un de redistribution et l'autre d'importation depuis les zones de production. La première option (vente au détail aux teinturiers saragossans et dans des centres textiles proches)

60. Ils bénéficient de sauf-conduits émis par les autorités aragonaises pour circuler librement avec leurs marchandises, ce qui n'empêche pas les conflits judiciaires avec les grandes fortunes du royaume : NAVARRO ESPINACH (G.), « Italianos, franceses y alemanes... », *op. cit.*, p. 249-250 et p. 258-259. Une partie de ce capital provient de compagnies allemandes, comme nous l'avons vu dans le cas de Pere Vedrier.

61. Pour un aperçu de ce flux commercial, voir LALIENA (C.), « Transformación social y revolución comercial... », *op. cit.*, p. 15-57.

62. Les compagnies établies au XVI^e siècle ne laissent sur ce point aucun doute : « *para mercar pasteles y lanas de Francia para Spanya y de Spanya para Francia* » : AHPNZ, Martín de Gurrea (1578), f^o 368 (7/VIII), cité par GÓMEZ ZORRAQUINO (J. I.), « El intercambio comercial de pastel y lana entre Aragón y Francia en el siglo XVI », dans *Jerónimo Zurita : su época y su escuela*, Saragosse, Institución Fernando el Católico, 1986, p. 251-258 (p. 255). Déjà en 1432, Gabriel Homedes échangeait de la laine contre du pastel (« *a barata de lanes* ») pour la compagnie de Joan de Torralba et Juan de Manariello : ANCI-960-T-703, Libro Contable (1430-1432), papier volant n° 69 (12/IX), information fournie par Maria Viu. En 1474, Fortanet de Lasala, marchand d'Oloron, échangeait 13 charges (chacune pesant 24 livres) et 5 livres de pastel (200 sous de Jaca par charge) contre 125 arrobes de laine (14 sous par arrobe), qui furent complétés par 860 sous en espèces : AHPNZ, Juan de Barrachina (1474), f^{os} 98v^o-99 (11/III), référence aimablement fournie par Miguel González Ancín. C'est le même commerçant béarnais qui une vingtaine d'années plus tard vendit 20 charges de pastel et 115 arrobes de laine pour 6 000 sous : AHPNZ, Juan de Altarriba, 2414 (1491), f^{os} 64v^o-65, cité par NAVARRO ESPINACH (G.), « Italianos, franceses y alemanes... », *op. cit.*, p. 252. D'autres cas repérés par Miguel González Ancín le confirment : AHPNZ, Juan de Barrachina (1468), f^{os} 102-102v^o et papier volant ; et *ibid.* Miguel Serrano, (1481), f^o 57 (18/VII) et f^o 64v^o (7/VIII).

63. AHPNZ, Juan Arruego (1516). Référence repérée par Manuel Gómez de Valenzuela.

est celle des « laineurs enrichis » qui, au cours du dernier quart du siècle, profitèrent de la conjoncture pour faire progresser leur négoce, alors que la deuxième option se base sur un capital plus important (environ 20 000 livres de Jaca, en regard des 5 000 constatées en moyenne), une période de validité de trois à quatre ans (preuve qu'il s'agissait d'affaires importantes) et un vaste réseau de commis qui allait jusqu'aux ports de l'Atlantique et de la Méditerranée (de Bordeaux à Bilbao et Burgos, et de Narbonne à Valence, Murcie ou Carthagène), sans oublier la voie terrestre de Benasque⁶⁴. C'est à Toulouse qu'est acheté le pastel du Lauragais et à Saragosse que les ventes sont centralisées, comme l'illustre une compagnie moyenne (14 511 livres de Jaca apportées par sept associés) constituée à Saragosse en 1559⁶⁵. Jerónimo Verdeguer (qui avec ses frères Jacques et Francés détient environ 35 % du capital) est l'acheteur, qui percevra 15 sous par charge de pastel (de 7 paniers) qu'il obtiendra pour la compagnie. Une fois la marchandise accumulée et préparée pour son transport, c'est Antón de la Sierra (7,5 % du capital) qui doit la prendre en charge à la frontière aragonaise (« au milieu du col »), pour un salaire de 70 livres. Baltasar Verdeguer (13 % environ du capital) est le commis à Barbastro qui reçoit le pastel et l'envoie à Saragosse, pour un salaire de 20 livres⁶⁶. Finalement, Ramón de Espés (détenant environ 40 % du capital) est l'administrateur, ce qui implique de recevoir les marchandises importées à Saragosse, de les vendre et d'en acheter d'autres pour les exporter, en plus de tenir la comptabilité et d'administrer la compagnie, le tout pour un salaire de 60 livres.

Les recherches de Pablo Desportes sur le commerce du pastel en Aragon au XVI^e siècle dévoilent un négoce animé par des professionnels du commerce international, dont les structures dépassent les entreprises familiales et qui travaillent avec des volumes très supérieurs à ceux du siècle précédent. Dans le cas concret de Benasque, certaines de ces compagnies passent plus de 1 000 charges annuelles uniquement à travers ce col⁶⁷. On peut supposer qu'une partie de cette marchandise était destinée aux teinturiers de Saragosse, mais plusieurs indices laissent penser que ces compagnies approvisionnaient le marché castillan par le biais des foires (celle de Daroca est spécialement mentionnée), ou directement à destination (comme c'est le cas de Molina de Aragón, Cuenca ou Ségovie)⁶⁸. Il ne faut pas oublier non plus

64. DESPORTES BIELSA (P.), *La industria textil...*, op. cit., p. 77-81.

65. *Ibid.*, p. 80-81. En 1337, les marchands de Puigcerdà se plaignirent au roi que le gouverneur d'Aragon les obligeait à passer par Saragosse alors qu'ils voulaient se diriger vers d'autres localités comme Daroca, Calatayud, Teruel ou Molina : DIAGO HERNANDO (M.), « El comercio de tejidos a través de la frontera terrestre entre las coronas de Castilla y Aragón en el s. XIV », *Studia historica. Historia medieval*, 15, 1997, p. 171-207 (p. 184). Pour les seuls mois de mai à août 1386 passèrent par le poste de perception du droit de la marque (une taxe appliquée aux échanges vers la Castille, qui prétendait compenser les dommages infligés par les sujets de ce royaume) à Saragosse environ 65 arrobes de pastel répartis en quatre sorties : *ibid.* p. 263-264, 266 et 273. Sur la capacité de la capitale aragonaise à gérer le flux commercial qui reliait la Catalogne et la Castille, voir SESMA MUÑOZ (J. A.), *Revolución comercial...*, op. cit., p. 245-281.

66. Les archives notariales de Barbastro n'offrent aucune information concernant le XV^e siècle, d'après María Teresa Sauco, que nous remercions de sa collaboration.

67. DESPORTES BIELSA (P.), *La industria textil...*, op. cit., p. 77.

68. *Ibid.*, p. 79.

l'installation de commis ou de facteurs des grandes compagnies castillanes à des endroits stratégiques de l'Aragon, ainsi que l'intégration de professionnels aragonais dans la structure de celles-ci, dont l'exemple le plus connu est celui d'Antonio de Guaras, commis des frères Bernuy⁶⁹ à Londres et commanditaire d'un remarquable palais à Tarazona, s'inspirant des hôtels de Toulouse que son frère Gombal aurait connus pour avoir vécu dans cette ville des années durant, afin d'y mener les affaires de sa propre compagnie consacrée au pastel⁷⁰.

Conclusions

Après avoir résumé les éléments disponibles dans les études déjà publiées et présenté les données inédites livrées par nos recherches, nous sommes en mesure d'avancer quelques conclusions. La première, c'est qu'aux alentours de 1430 le col de Benasque se consolida en tant que voie spécialisée dans le négoce de grandes compagnies internationales intéressées par des produits à haute valeur commerciale. La ténacité avec laquelle les Gascons et Bénasquais s'employèrent à faciliter le trafic du pastel à travers cette route eut pour effet de réduire considérablement les coûts de transaction grâce à des avantages fiscaux, la simplification des procédures, la disponibilité de la main-d'œuvre et la sauvegarde de la marchandise, ce qui expliquerait que les difficultés du transport terrestre étaient compensées par les bénéfices de la vente.

La seconde conclusion, c'est que nous pensons que, derrière cette impulsion de la voie de Benasque, il faut invoquer le grand capital commercial toulousain, qui dans la seconde moitié du XV^e siècle contrôlait les zones de production du pastel et était en mesure de dominer les flux commerciaux du Sud de la France. Ceci porta toutefois préjudice aux opérateurs plus modestes du Béarn qui avaient réussi à pénétrer le marché aragonais avec un certain succès dans la période 1300-1400. En conséquence de quoi, au milieu du XVI^e siècle, une compagnie était à elle seule capable de faire passer en quelques mois par le col de Benasque quatre fois plus de pastel que l'ensemble des volumes qui y passaient en une année un siècle plus tôt, lorsque la documentation révèle la présence importante de cette marchandise sur cette voie.

Nombreuses sont les énigmes restant à résoudre, mais le scénario aragonais a jeté une nouvelle lumière sur la chronologie et les acteurs du commerce et de la consommation de cette matière première fondamentale pour l'une des grandes industries du Moyen Âge, qui deviendra un des négoce les plus lucratifs à partir de 1500.

69. CASADO ALONSO (H.), « Finance et commerce international au milieu du XVI^e siècle : la compagnie des Bernuy », *Annales du Midi*, 195, 1991, p. 323-343.

70. CRIADO MAINAR (N.), *El Palacio de la familia Guaras en Tarazona*, Tarazona, 2009. Gombal de Guaras fonda une compagnie en 1545 pour introduire par Benasque jusqu'à 1 300 charges annuelles de pastel : DESPORTES BIELSA (P.), *La industria textil...*, *op. cit.*, p. 77. Au cours de sa vie, il tint plusieurs négoce ponctuels dans lesquels il échangeait de la laine contre du mordant, tout en renouvelant périodiquement sa société : CRIADO MAINAR (N.), *El Palacio de la familia Guaras...*, *op. cit.*, p. 51-52. Sur le contexte dans lequel travaillait Guaras, voir BRUMONT (F.), « Pierre Assézat, un marchand dans son siècle », dans PEYRUSSE (L.) et TOLLON (B.) (dir.), *L'hôtel d'Assézat*, Toulouse, Association des amis de l'hôtel d'Assézat, 2000, p. 37-76 (p. 69).